

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA QUATRE CENT SOIXANTE-TROISIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,

le jeudi 7 juillet 1988 à 10 heures

Président : M. Jaskaran Singh Teja (Inde)

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 463ème séance plénière de la Conférence du désarmement, qui inaugure la seconde partie de la session de 1988.

Je voudrais tout d'abord, en votre nom à tous, accueillir chaleureusement parmi nous les nouveaux ambassadeurs de l'Indonésie, de la Bulgarie, du Kenya et du Pérou, MM. Wisber Loeis, Dimitar Kostov, Samuel S. Ruoro et Oswaldo de Rivero, et leur souhaiter le succès dans leurs travaux à la Conférence. Je tiens à les assurer de la coopération de la délégation indienne.

Je voudrais saluer en particulier la présence parmi nous aujourd'hui du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Jan Martenson, que j'ai l'honneur et le privilège de connaître depuis de nombreuses années.

Je tiens en outre à saluer, à l'occasion de leur départ, les ambassadeurs Mansur Ahmad du Pakistan et U Tin Tun de la Birmanie, qui vont occuper de nouvelles fonctions. Tous deux ont représenté leur pays avec dignité et efficacité et ont énormément contribué aux travaux de la Conférence. Je suis sûr que tous les membres ont beaucoup apprécié les relations individuelles qui se sont nouées avec les deux ambassadeurs. Pour ma part, je regrette d'autant plus leur départ qu'ils représentaient des pays voisins de l'Inde. Avec l'Ambassadeur Mansur Ahmad, tout spécialement, j'ai entretenu des rapports de travail particulièrement étroits, du fait que nous étions membres du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et que, tous deux originaires de la même partie du sous-continent, nous avons en commun l'une des langues les plus anciennes de ce sous-continent, ce qui nous a permis de converser en toute confiance et intimité.

Est inscrite sur la liste des orateurs d'aujourd'hui la représentante de la Suède. Toutefois, avant de lui donner la parole, je voudrais faire une déclaration en mon nom propre.

En assumant la présidence de la Conférence du désarmement pour le mois de juillet, je voudrais tout d'abord vous accueillir à nouveau dans la Salle des Conseils après une interruption de deux mois. Je suis honoré d'avoir la possibilité de présider les travaux de cette auguste assemblée. Il est évident qu'à ce titre, je m'appuierai sur la coopération et l'aide de chaque délégation afin d'accomplir la tâche qui nous a été confiée.

Je tiens en premier lieu à féliciter le distingué représentant de la Hongrie, l'Ambassadeur Dávid Meiszter, pour l'efficacité avec laquelle il a assuré la présidence durant ces trois derniers mois. Je ferai de mon mieux pour exploiter les fruits de son travail, comme de celui de ses distingués prédécesseurs, les Ambassadeurs Joachim von Stülpnagel de la République fédérale d'Allemagne et Harald Rose de la République démocratique allemande.

(Le Président)

Je me réjouis à l'idée de collaborer étroitement avec le Secrétaire général de la Conférence, l'Ambassadeur Komatina, et le Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU, son collègue l'Ambassadeur Berasategui, ainsi qu'avec les membres du secrétariat.

Comme c'est aujourd'hui la première séance du mois de juillet, je voudrais saisir cette occasion pour prononcer une brève déclaration.

Nous approchons de la dernière décennie du siècle, qui a été une période de l'histoire particulièrement fertile en événements marquants. Le vingtième siècle a enrichi la vie humaine de progrès sans précédent dans les domaines de la science, de la technique, de la santé, de l'éducation et des moyens de communication. Il a également subi le fléau de deux guerres mondiales. Ce qui est plus important encore, il nous a ouvert les portes de l'ère nucléaire avec tous ses dangers de destruction ainsi que ses possibilités d'exploitation à des fins pacifiques. Nous nous sommes accommodés il y a longtemps à la mortalité individuelle de l'homme; il nous faut maintenant affronter sa mortalité collective, dont il est lui-même responsable. Ce problème ne peut être résolu que par la maturité, la sagesse et la mobilisation d'un effort nouveau de coopération.

Le progrès scientifique et technique a mis en évidence un fait irréfutable : le caractère interdépendant de la vie sur notre planète. Non seulement le globe s'est rétréci aux dimensions d'un village à l'échelle mondiale, mais encore la spécificité multidimensionnelle de la paix, de la prospérité et de la sécurité est devenue plus évidente. Cette réalité doit être acceptée. Alors seulement nous pourrions construire une pensée nouvelle.

Le mois dernier, l'Assemblée générale a conclu sa troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, qui a été convoquée face au désir croissant d'accomplir davantage dans le domaine du désarmement multilatéral depuis la première session, notamment dans le contexte de l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest. Chacun de nous interprétera sans aucun doute à sa manière propre les résultats de cette session. On peut cependant affirmer, reflétant une opinion largement partagée, que cette manifestation particulière de l'effort de désarmement a permis dans une certaine mesure d'enregistrer les préoccupations de la communauté internationale à l'égard des questions d'actualité brûlante. Nombre d'entre nous aurions aimé voir davantage de résultats concrets, en raison notamment du fait qu'il existait une large zone d'accord au sujet des objectifs communs, comme l'ont montré les déclarations publiques faites à l'Assemblée générale.

Sans entrer dans une analyse approfondie, il convient de souligner que la session extraordinaire n'a constitué ni un échec, ni un recul pour le multilatéralisme. Il n'y a pas eu de gagnants ni de perdants; peut-être est-on resté provisoirement sur la réserve. Et cependant, malgré l'absence de document final, certains aspects positifs de la session méritent d'être soulignés. Premièrement, le fait même que la session a eu lieu comme prévu montre que le multilatéralisme est bien vivant; il ne saurait en être

(Le Président)

autrement dans un monde de plus en plus interdépendant. Deuxièmement, un effort authentique a été fait pour parvenir à des compromis; il n'y a pas eu d'affrontements. Troisièmement, les esprits ont été ouverts sur l'avenir, sans méconnaître pour autant les difficultés énormes qui existent encore: Quatrièmement, on a largement reconnu que le Document final de 1978 représentait un consensus historique. Cinquièmement, la présence de dirigeants du monde entier - 23 chefs d'Etat ou de gouvernement, 7 vice-présidents ou vice-premiers ministres et 61 ministres des affaires étrangères - a témoigné du sérieux avec lequel la communauté internationale aborde les problèmes des armements et du désarmement. Enfin, il convient d'envisager le désarmement - nucléaire, chimique et classique ainsi que les mesures collatérales - comme un processus intégré et permanent dans le cadre duquel les pays s'efforcent de régler au moyen d'une action collective les problèmes les plus graves de la sécurité et du développement dans le monde.

La tâche qui nous incombe en notre qualité de négociateurs, revient donc à combler l'écart qui sépare nos convictions, divergentes mais profondes. Les progrès réalisés en matière de désarmement depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies, qui sont certes lents mais aucunement insignifiants, doivent nous rappeler en toute circonstance que notre mission est trop importante pour être laissée aux caprices du moment, même lorsque nous traversons des périodes difficiles. Je suis convaincu que de nouvelles perspectives s'ouvrent devant nous à la suite de l'évolution récente des événements et de la pensée. Il nous appartient maintenant de saisir cette occasion en élaborant des idées neuves pour nous attaquer à des problèmes anciens.

De nombreuses idées ont été avancées lors de la session extraordinaire. Mon pays a soumis un plan d'action pour un monde non violent et exempt d'armes nucléaires, dans lequel la communauté internationale est invitée à négocier un engagement contraignant en vue du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace. Le plan porte non seulement sur les armes nucléaires, mais aussi sur les autres armes de destruction massive. Mon pays a suggéré des mesures visant à éliminer l'aspect qualitatif de la course aux armements grâce à une transparence et à une coopération accrues. Avec les dirigeants de cinq autres pays, nous avons souligné la nécessité d'un système unique de vérification multilatérale intégrée dans le cadre des Nations Unies. Dans notre plan, nous avons envisagé la question non pas d'un point de vue bilatéral, limité aux Etats-Unis et à l'URSS, ni même d'un point de vue régional; nous l'avons envisagée à l'échelle mondiale et avons essayé d'élaborer une stratégie multilatérale.

Un nouvel espoir de paix existe aujourd'hui. La ratification du Traité FNI entre les Etats-Unis et l'URSS a été saluée comme le premier pas important dans la bonne voie. Nous espérons que ces deux pays s'entendront bientôt pour réduire de 50 % leurs arsenaux nucléaires stratégiques. Cette évolution est positive, mais son impact pourra être beaucoup plus grand si elle se traduit dans le domaine multilatéral. Le bilatéralisme et le multilatéralisme devraient être considérés comme s'appuyant et se renforçant mutuellement.

(Le Président)

L'Inde est membre de cet auguste organe multilatéral depuis 1962, année de la création du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement. Notre attachement au désarmement provient de notre croyance dans l'ahimsâ, ou non-violence, qui a guidé notre lutte pour l'indépendance. En tant que seul organe international de négociation multilatérale sur le désarmement, la Conférence jouit d'une position exceptionnelle. Le succès des négociations exige un esprit d'accommodement mutuel, lequel demande à son tour une meilleure compréhension. Il nous faut parvenir à une perspective claire, car c'est seulement dans ces conditions que nous pourrons traduire notre attachement à l'objectif de la sécurité collective dans nos négociations quotidiennes au sein de la Conférence.

Les organes subsidiaires créés au titre de certains points de notre ordre du jour sont en train d'accomplir leur tâche. Il est essentiel que ces comités spéciaux réalisent des progrès dans leurs travaux de fond. Au moins deux d'entre eux - l'un sur les armes chimiques et l'autre sur le Programme global de désarmement - ont vu se dessiner très nettement un engagement en vue de mener à bien rapidement les négociations. Je voudrais souligner aussi que je poursuivrai mes efforts dans les domaines prioritaires concernant le désarmement nucléaire. Les consultations seront également intensifiées en vue de trouver un cadre organique approprié pour effectuer les travaux de fond portant sur l'interdiction des essais nucléaires, la cessation de la course aux armements nucléaires et le désarmement nucléaire, et la prévention de la guerre nucléaire.

Je suis convaincu que pour jeter les bases de travaux de fond structurés durant la session d'été, je pourrai compter sur votre bonne volonté et votre coopération.

Je voudrais maintenant accueillir à nouveau parmi nous la représentante de la Suède, Mme Maj Britt Theorin, à qui je donne la parole.

Mme THEORIN (Suède) (traduit de l'anglais) : Je voudrais féliciter l'Ambassadeur Teja à l'occasion de son accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Conscients de la tâche difficile qui vous attend durant le premier mois qui suit la conclusion de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, nous sommes convaincus que vos qualités bien connues de diplomate et votre longue expérience, Monsieur le Président, vous aideront à donner à la Conférence l'orientation et l'élan requis pour qu'elle accomplisse ses travaux. Je voudrais aussi exprimer notre gratitude à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Meiszter de la Hongrie, pour la qualité de sa présidence durant le mois d'avril. Je tiens à accueillir chaleureusement les Ambassadeurs Loeis de l'Indonésie, Kostov de la Bulgarie, Ruoro du Kenya et de Rivero du Pérou. Cette séance étant la dernière durant laquelle la délégation pakistanaise sera dirigée par l'Ambassadeur Mansur Ahmad, je saisis cette occasion pour remercier très chaleureusement l'Ambassadeur d'avoir servi la cause du désarmement, et je lui souhaite le succès dans son poste futur. Je viens d'apprendre que

(Mme Théorin, Suède)

L'Ambassadeur U Tin Tun de la Birmanie est sur le point de quitter Genève, et ma délégation le remercie de sa coopération en lui souhaitant le succès dans ses fonctions à venir.

Mieux vaut allumer une chandelle que maudire les ténèbres, dit le vieil adage. C'est dans cet esprit qu'il nous faut aborder notre tâche. Alors que débute ici, à Genève, la session d'été de la Conférence du désarmement, c'est inévitablement l'issue de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui suscite avant tout notre réflexion. Voici à peine deux semaines que s'est terminée la session extraordinaire, sans que l'on se soit entendu sur un document final. Comment devons-nous évaluer cette situation ?

Au moment historique où les superpuissances venaient de ratifier un traité bilatéral sur l'élimination de tous leurs missiles nucléaires à portée intermédiaire basés au sol et où elles s'engageaient à négocier une réduction de 50 % de leurs armes nucléaires stratégiques, la communauté mondiale se trouvait devant une occasion unique d'élaborer et d'approuver un programme multilatéral de désarmement pour les années à venir.

De l'avis de ma délégation, nous étions près de parvenir à un accord lors de la session extraordinaire. Il aurait donc été naturel de disposer du temps voulu pour essayer de résoudre le petit nombre de questions qui faisaient obstacle au consensus - lequel supposait aussi, bien entendu, une volonté politique réelle de la part de tous les intéressés. Dans ces conditions, nous avons été surpris que les Etats-Unis aient décidé de refuser une prolongation raisonnable des travaux pour chercher à dégager un consensus.

La conclusion à laquelle je suis arrivée est qu'il n'y a pas eu la volonté politique d'accorder à la communauté internationale une influence décisive sur les efforts de désarmement futurs. Mais la communauté internationale doit refuser d'être mise à l'écart face à des questions qui ont une importance cruciale pour tous les peuples et pour tous les Etats.

Je dirai que l'opinion mondiale attendait davantage, et qu'elle avait toute raison de le faire. Elle attendait davantage de détermination, davantage de persévérance. Elle aura de la difficulté à comprendre et risque de mal accepter le fait que l'occasion ne nous a pas été accordée, en fin de compte, de nous efforcer par tous les moyens de régler les problèmes en suspens.

Il n'y a pas eu de consensus final à l'issue de la session extraordinaire. Mais cela ne signifie pas absence de progrès. Lorsqu'il s'agit de s'entendre sur un document, l'adoption tacite d'un projet reste toujours soumise à cette condition : rien n'est convenu tant que tout ne l'est pas. Cela étant posé, nous sommes tous en droit de tenter une interprétation sur la base d'une ébauche de texte consensuel.

(Mme Théorin, Suède)

Tout d'abord, il faut reconnaître que nous sommes parvenus à nous entendre sur un certain nombre de questions importantes. De même, nous avançons vers un accord sur plusieurs des quelques points qui restaient à résoudre. En vue de parvenir au consensus, d'importantes concessions ont été faites. De nombreuses délégations se sont montrées déterminées à arriver à un accord - et prêtes à en payer le prix en s'écartant des positions de leur pays.

Je mentionnerai en premier lieu une question à laquelle mon gouvernement attache une importance particulière, à savoir la vérification et le rôle de l'Organisation des Nations Unies. On s'est entendu pour demander au Secrétaire général d'entreprendre une étude approfondie du rôle des Nations Unies dans le domaine de la vérification. Il faut espérer que cette étude servira de base pour poursuivre l'examen de la question à l'Assemblée générale.

Je soulignerai ensuite les aspects positifs de la session extraordinaire qui ont une importance immédiate pour la Conférence du désarmement. Ainsi, il a été réaffirmé que la conférence restait une tribune indispensable, et des recommandations ont été formulées pour qu'elle intensifie ses travaux sur diverses questions de fond inscrites à son ordre du jour. Il importe de noter que, dans les propositions concernant un projet de texte, il a été souligné que le désarmement nucléaire demeurerait un objectif prioritaire et représentait une tâche primordiale pour la communauté internationale.

De même, l'importance de la cessation des essais nucléaires a été réaffirmée dans ce contexte et la Conférence du désarmement a été priée d'examiner plus intensivement cette question.

Durant les consultations, il a été convenu d'inviter la Conférence du désarmement à continuer d'oeuvrer pour résoudre la question de l'interdiction des armes radiologiques et des attaques militaires contre des installations nucléaires.

Par ailleurs, un consensus s'est esquissé en vue d'encourager tous les Etats, en particulier les Etats dotés d'armes nucléaires, à s'efforcer notamment de consolider davantage le régime de non-prolifération et les autres mesures visant à arrêter et à prévenir la prolifération des armes nucléaires.

Un accord était en voie de réalisation en ce qui concerne la prévention d'une course aux armements dans l'espace, la Conférence du désarmement devant être instamment priée de poursuivre ses efforts dans ce domaine.

En outre, la Conférence du désarmement a été exhortée à persévérer, à titre urgent et permanent, dans ses efforts visant à conclure une convention globale sur l'interdiction des armes chimiques.

Tout cela est encourageant. Les travaux de la Conférence du désarmement ont reçu un appui solide. Cependant, comme ce jugement repose entièrement sur l'acceptation d'un projet de texte qui ne s'est pas matérialisé, je ne m'étendrai pas davantage sur le sujet.

(Mme Théorin, Suède)

Quelle conclusion devons-nous tirer maintenant ? Dans quelle voie nous faut-il nous diriger ? La réponse est la suivante : nous devons poursuivre nos travaux et ne pas perdre de temps à nous lamenter et nous justifier dans des discours prolixes.

Il est impératif que nous continuions vigoureusement nos travaux tant dans les nombreux domaines de convergence apparus lors des consultations à la session extraordinaire que dans les autres domaines limités - mais parfois difficiles - où s'est esquissé un consensus plus lointain.

Je voudrais rappeler ce qu'a dit Danilo Dolci, l'organisateur de communautés italien : "Il y a des moments où tout va bien et où l'on se sent encouragé. Il y a des moments difficiles où l'on se sent dépassé. Mais il est absurde de parler d'optimisme ou de pessimisme. La seule chose qui compte est de savoir que les paroles ne déplacent pas les montagnes. C'est le travail, un travail opiniâtre qui les déplace."

Le Traité FNI entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, qui élimine tous les missiles nucléaires à portée intermédiaire basés à terre, est un succès pour le désarmement nucléaire. Il suscite de grands espoirs. Il y a un peu plus d'un mois, le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev ont échangé les instruments de ratification de ce traité, ouvrant la voie à l'élimination d'une catégorie entière d'armes nucléaires. L'ultime confirmation du traité signé l'an dernier à Washington a été l'événement marquant de la quatrième rencontre au sommet, à Moscou, des dirigeants des deux superpuissances.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique poursuivent leurs négociations sur une réduction de 50 % de leurs armes nucléaires stratégiques. Nous savons que ces négociations sont ardues sur le plan technique. Nous comprenons qu'un traité doive être élaboré avec soin afin d'en faciliter la ratification et d'éviter que des problèmes ne se posent en ce qui concerne son exécution et son respect.

Cependant, nous demandons instamment à l'Union soviétique et aux Etats-Unis d'accélérer ces négociations. J'ai bon espoir que ces pourparlers aboutiront à un accord dans des délais relativement courts. Je juge particulièrement encourageant à cet égard que le Secrétaire d'Etat Georges Shultz ait déclaré à la session extraordinaire que les Etats-Unis accordaient à cette question la priorité absolue dans le domaine de la limitation des armements, et qu'il ait assuré que les deux superpuissances feraient tous leurs efforts pour qu'un tel traité soit conclu cette année.

Un traité sur une réduction de 50 % des armes nucléaires stratégiques américaines et soviétiques constituerait une mesure de désarmement extrêmement importante. Il confirmerait également qu'une évolution politique majeure s'est produite dans les relations internationales. En concluant un tel traité les deux superpuissances montreraient au monde qu'elles ont commencé à rechercher des moyens de coopération en vue d'édifier la sécurité, plutôt que de se concurrencer dans une course aux armements sans fin.

(Mme Théorin, Suède)

La Commission Palme a forgé le concept de sécurité commune, déclarant qu'une telle doctrine devait remplacer l'expédient actuel de la dissuasion par les armements. La paix internationale doit reposer sur un engagement de survie commune plutôt que sur la menace de la destruction mutuelle. A une époque où l'humanité est menacée d'extinction par l'arme nucléaire, on ne peut plus retenir l'idée qu'une guerre est la continuation d'une politique qui a échoué. Le concept de la sécurité commune constitue une doctrine viable exprimant l'aspiration commune à la survie entre idéologies différentes.

Le Traité FNI peut être considéré comme un élément servant à édifier la sécurité commune. Un traité réduisant de 50 % les armes nucléaires stratégiques renforcerait un système de sécurité naissant par la coopération et le désarmement.

Bien qu'un certain optimisme soit justifié dans quelques domaines du désarmement – ou, tout du moins, un espoir grandissant face aux négociations en cours ou à venir, telles que les pourparlers sur la réduction des armes stratégiques, les armes chimiques et le désarmement classique en Europe –, ni l'optimisme ni l'espoir ne sont actuellement de mise en ce qui concerne une interdiction complète des essais nucléaires. L'une des tâches essentielles – en fait, l'objectif le plus impérieux – en matière de désarmement a atteint une impasse. La nécessité d'aboutir à une interdiction des essais nucléaires est plus urgente que jamais.

Plus de 1 600 explosions expérimentales avaient eu lieu à la fin de l'année dernière, et les essais nucléaires se poursuivent. L'an dernier, les cinq Etats dotés d'armes nucléaires ont procédé à de tels essais malgré l'opprobre jeté depuis longtemps par la communauté internationale et au mépris des protestations vigoureuses des Etats voisins. Diverses raisons techniques et excuses politiques – fiabilité, sécurité, etc. – ont été avancées par les Etats dotés d'armes nucléaires pour justifier l'injustifiable. Mais il est évident que les essais nucléaires sont effectués dans le but essentiel de mettre au point des types d'armes encore plus efficaces.

Simultanément, les autres Etats du monde – placés sous la menace mortelle de ces armes – s'entendent dire que les armes nucléaires ne sont là que pour la dissuasion, qu'elles ne doivent jamais être utilisées. Il n'en reste pas moins qu'il faut constamment les perfectionner pour obtenir des capacités de guerre toujours plus efficaces. La course qualitative aux armements se poursuit donc, et nul n'a l'avantage.

Répétons-le, des négociations bilatérales qui ne visent qu'à régler la poursuite des essais ne sauraient répondre aux exigences et aux espoirs de la quasi-majorité des Etats n'appartenant pas au club nucléaire. Ce que nous exigeons, ce n'est pas que les Etats dotés d'armes nucléaires puissent contrôler leurs essais respectifs, c'est que la communauté internationale puisse vérifier qu'aucun essai nucléaire n'est effectué.

(Mme Théorin, Suède)

Le Gouvernement actuel des Etats-Unis soutient qu'une interdiction des essais devrait être subordonnée à d'autres questions prioritaires plus urgentes, telles que la réduction substantielle des arsenaux nucléaires. Alors que cette réduction, aux dires des deux parties, semble maintenant plus proche, l'interdiction des essais, quant à elle, n'en continue pas moins à apparaître plus lointaine que jamais.

Il est impératif que la plus haute priorité soit accordée aux négociations sur une interdiction complète des essais. Cela est d'autant plus nécessaire que, tout comme les négociations bilatérales visant à réduire les armes nucléaires demandent sans conteste du temps et de la réflexion, un traité d'interdiction complète des essais exigerait lui aussi des préparatifs minutieux.

Un réseau mondial de stations sismiques devrait être installé, essayé et exploité en vue de se préparer à un traité d'interdiction. Le Groupe d'experts scientifiques a réalisé des travaux fort utiles dans ce domaine, mais il reste encore à faire si l'on veut disposer d'un système de vérification internationale en état de fonctionner lorsqu'un traité entrera en vigueur. Il est essentiel de tirer parti des progrès réalisés sur les plans scientifique et politique dans le domaine de la vérification. Un échange de vues constructif a eu lieu lors de la Conférence des six pays auteurs de l'Initiative pour la paix et le désarmement qui a été consacrée, en mai dernier à Linköping (Suède), à la surveillance de l'interdiction des essais nucléaires. Les participants à cette conférence ont souligné la nécessité d'une vérification adéquate et ont examiné diverses méthodes telles que la surveillance sismique, la vérification par satellite et l'inspection sur place.

Il est navrant de devoir conclure que les pourparlers bilatéraux actuels sur les essais nucléaires ne peuvent contribuer à faire progresser la question de l'interdiction des essais, sauf peut-être en aidant les deux parties à éclaircir certaines de leurs préoccupations à l'égard de la vérification. Cependant, l'accent est apparemment mis sur la vérification des essais en cours et sur l'application de seuils qui ont une importance limitée pour le désarmement.

Or, il ne suffit pas de ratifier quelques traités d'interdiction partielle qui n'ont guère de sens. Il n'est pas acceptable de faire fi des appels en faveur d'un traité multilatéral d'interdiction des essais. Il est dangereux de méconnaître les risques de la prolifération des armes nucléaires. Afin de présenter un intérêt réel pour la communauté internationale, les pourparlers sur les essais nucléaires doivent viser des accords limitant la puissance et le nombre des essais à un niveau vraiment significatif sur le plan militaire. De tels accords devraient aussi conduire à la conclusion, à une date rapprochée et spécifiée, d'un traité d'interdiction complète des essais.

(Mme Théorin, Suède)

Permettez-moi de signaler ici que la question de la non-prolifération a été mise en relief la semaine dernière à l'occasion du vingtième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Dans une déclaration commune publiée pour commémorer cet événement, les ministres des affaires étrangères des pays nordiques ont rappelé la contribution importante du Traité à la stabilité et à la sécurité internationales. Il s'agit là d'un instrument vital pour prévenir la prolifération des armes nucléaires, qui reste l'accord multilatéral de limitation des armements le plus important qui ait été conclu jusqu'à présent.

Les travaux du Comité spécial sur les armes radiologiques et sur l'interdiction des attaques contre des installations nucléaires devraient se poursuivre en vue de résoudre les deux questions à l'examen. Une attaque militaire contre une installation nucléaire aboutirait à des destructions massives et reste le seul moyen de livrer une guerre radiologique. Il devrait être dans l'intérêt de tous les Etats d'interdire des attaques de ce genre. Nous lançons un appel à tous les Etats participants pour qu'ils s'efforcent par tous les moyens d'ouvrir la voie à un tel accord, qui serait de la plus haute importance pour la sécurité de tous les Etats, qu'ils possèdent ou non des installations nucléaires.

Le Comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace fonctionne depuis 1985. Il est regrettable que seuls des résultats limités aient pu être obtenus jusqu'ici. A cette date, les débats ont permis de mieux comprendre un certain nombre de problèmes et de percevoir plus clairement les diverses prises de position.

En premier lieu, on a reconnu d'une manière générale que les activités concernant l'exploration et l'utilisation de l'espace devraient être effectuées conformément au droit international, y compris la Charte des Nations Unies.

En deuxième lieu, on s'est rendu de plus en plus compte de la nécessité de consolider et de renforcer le régime juridique en vigueur applicable à l'espace.

En troisième lieu, la plupart des délégations - dont la mienne - ont réaffirmé que l'objectif général des travaux de la Conférence du désarmement dans ce domaine devrait viser dans le long terme à interdire complètement la mise au point, l'essai, la fabrication et le déploiement d'armes spatiales. En attendant la réalisation de cet objectif global, la Suède, comme plusieurs autres délégations, a déclaré qu'une mesure partielle extrêmement urgente pourrait consister à interdire les armes antisatellites.

Afin que le Comité spécial puisse enregistrer de nouveaux progrès dans ses travaux, il est nécessaire et urgent de préparer le terrain sur le plan technique. Je tiens à saisir cette occasion pour réitérer la proposition suédoise visant à organiser au sein de la Conférence une réunion de courte

(Mme Théorin, Suède)

durée d'experts gouvernementaux qui seraient chargés, par exemple, d'examiner les définitions et les techniques de vérification intéressant nos efforts communs visant à prévenir une course aux armements dans l'espace.

La Conférence du désarmement a consacré beaucoup de temps et d'efforts communs à la conclusion d'une convention sur les armes chimiques.

Nous sommes, à juste titre, gravement préoccupés. Des armes chimiques sont à l'heure actuelle effectivement utilisées.

Pas plus tard que la semaine passée, le Secrétaire général de l'ONU a envoyé une nouvelle mission, comprenant l'Ambassadeur Berasategui, un expert espagnol et un expert suédois, pour enquêter sur les dernières allégations concernant l'emploi d'armes chimiques. Les conclusions du groupe ne sont pas encore connues, mais les résultats des enquêtes antérieures n'incitent pas à l'optimisme. La Suède condamne l'emploi répété d'armes chimiques, qui constitue une violation flagrante du droit international. Des tragédies telles que celle qui a eu lieu à Halabjeh ne doivent plus jamais se produire.

Des indices montrent en outre que les armes chimiques font leur entrée dans les arsenaux d'autres pays. Qui plus est, il semble également que les techniques et les agents de guerre chimique soient encore perfectionnés.

Cette évolution alarmante explique pourquoi nous devrions tous être guidés par un sentiment d'urgence extrême dans la poursuite de nos efforts de négociation. Elle indique aussi tout à fait clairement qu'une convention est non seulement devenue urgente, mais qu'elle doit également être universelle et globale. Des mesures partielles ou intérimaires risqueraient de retarder ou d'entraver sérieusement la conclusion d'une convention tous azimuts.

Les Etats-Unis comme l'Union soviétique se sont fermement engagés, lors de la dernière rencontre au sommet, à interdire globalement les armes chimiques. Je dois toutefois constater que ces déclarations prononcées au plus haut niveau ne se sont malheureusement pas accompagnées d'un libellé précis qui contribuerait à accélérer les négociations et à les achever selon un calendrier spécifié. L'expérience acquise lors des diverses négociations multilatérales a montré qu'un calendrier de ce genre peut être utile en contribuant à éviter de détourner l'attention sur des détails d'une manière qui risque d'être plus obstructive que constructive, et en donnant de la vigueur au processus politique nécessaire pour des décisions effectives.

Je voudrais rappeler à cet égard - en les approuvant - les paroles qu'a prononcées il y a un mois le Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Genscher, qui a exhorté les participants à la session extraordinaire à exercer toute leur influence politique de façon que "la convention puisse être conclue avant la fin de l'année". La session extraordinaire a montré qu'il existait une volonté générale de poursuivre avec célérité et détermination les négociations sur une interdiction des armes chimiques. La Conférence du désarmement devra continuer à oeuvrer dans cet esprit.

(Mme Théorin, Suède)

Ma délégation, bien entendu, n'ignore pas qu'un certain nombre de problèmes de rédaction épineux restent à résoudre, et nous n'avons absolument aucune raison de minimiser ces difficultés. Comme vous le savez, la Suède a toujours attaché une attention particulière aux divers aspects de la vérification. Cela étant posé, je persiste à croire que ces problèmes peuvent être réglés si la bonne volonté prévaut.

L'un de ces problèmes - celui qui a trait aux principes et à l'ordre de destruction des armes chimiques - est sans conteste sérieux. Je suis toutefois convaincue qu'il peut trouver une solution sur la base de ce qui a déjà été élaboré lors de consultations avec certaines des délégations le plus directement intéressées.

Je ne vois pas non plus d'obstacle majeur qui puisse empêcher de s'entendre sur un système suffisamment élaboré pour assurer à l'avenir la non-fabrication, ou sur un mécanisme d'inspections obligatoires par mise en demeure, voire sur une organisation internationale chargée de surveiller l'application de la convention.

Il faut que nous combinions nos efforts pour achever ces travaux le plus tôt possible. Il ne s'agit pas seulement de parvenir à un accord de désarmement important, qui devrait améliorer la sécurité de tous. Il s'agit aussi d'obtenir un triomphe indispensable pour la diplomatie multilatérale en matière de désarmement, pour notre organe de négociation et pour les délégations qui y participent ici.

Le temps ne joue pas en notre faveur, qu'il s'agisse des armes chimiques ou de tous les autres domaines que je viens d'évoquer. La Conférence du désarmement doit aller de l'avant dans ses travaux. Comme l'a dit Danilo Dolci : "Les paroles ne déplacent pas les montagnes. C'est le travail, un travail opiniâtre, qui les déplace."

Le PRESIDENT : Je remercie la représentante de la Suède de sa déclaration et de ses mots aimables à l'adresse du Président. Ainsi s'achève la liste des orateurs pour aujourd'hui. Un autre représentant souhaite-t-il prendre la parole ? Je donne la parole au représentant des Etats-Unis.

M. FRIEDERSDORF (Etats-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais) : Si j'ai demandé la parole, c'est pour émettre une objection et rejeter ce qu'a avancé l'Ambassadrice de la Suède lorsqu'elle a critiqué et attaqué les Etats-Unis à propos de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, qui s'est achevée récemment. Je ne crois pas que quiconque a participé aux derniers jours et aux dernières heures de la session à New York puisse reprocher aux Etats-Unis de n'avoir pas tout fait pour qu'il puisse se dégager un consensus sur un document. Ceux qui sont ici présents aujourd'hui et se trouvaient à New York se rappelleront qu'au cours des dernières heures de la session les Etats-Unis étaient représentés au plus haut niveau par l'Ambassadeur Hansen, venu de Washington, et que leur représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Vernon Walters, s'est joint tout au long de la nuit à l'effort déployé pour rendre possible un consensus.

(M. Friedersdorf, Etats-Unis d'Amérique)

Je pense aussi que nul d'entre vous n'a oublié que les Etats-Unis avaient accepté qu'on arrête les pendules à minuit et que la séance, que présidait avec compétence l'Ambassadeur Ahmad, se poursuive. Ils se sont associés aussi activement que possible aux travaux qui, comme vous le savez, ont duré toute la nuit. L'Ambassadrice de la Suède n'a absolument rien dit des graves problèmes que le Document final posait à d'autres délégations, notamment dans son libellé auquel certains trouvaient à redire vu la mention d'un certain pays du Moyen-Orient et d'un pays de l'Afrique australe. Elle n'a rien dit non plus des problèmes que posaient à d'autres délégations la question de la prolifération et la section sur les armes classiques. Elle a préféré monter les Etats-Unis en épingle et désigner mon pays comme l'élément provocateur et la cause de tous les insuccès. Comme le Général Walters l'a dit à la dernière séance du Comité plénier, il y avait de sérieux obstacles mettant en jeu la sécurité et la politique nationales et, à ce propos, il ne pouvait y avoir de compromis et il n'y en aurait pas. Mais jeter le blâme sur les Etats-Unis pour l'échec de la troisième session extraordinaire, alors qu'y participaient 159 nations ayant des perspectives diverses concernant les intérêts et préoccupations d'ordre régional et national, c'est non seulement déformer les faits mais aussi offenser, insulter profondément la délégation de mon pays dont le gouvernement n'a pas ménagé son effort à la troisième session extraordinaire. Les Etats-Unis ont fait leurs preuves en ce qui concerne le désarmement. Ils ont oeuvré assidûment au cours des deux dernières années pour que soit mené à bien le Traité FNI qu'ils ont signé avec l'Union soviétique. Ils travaillent avec diligence à l'élaboration d'un traité sur la réduction des armes stratégiques et, ici même, à Genève, sur la question de la vérification d'une interdiction des essais et sur celle des armes chimiques. Aussi, ne peuvent-ils tout simplement pas accepter les critiques faites par l'Ambassadrice de la Suède quant à leur comportement dans le domaine du désarmement.

Le PRESIDENT : Je donne la parole à la représentante de la Suède.

Mme THEORIN (Suède) (traduit de l'anglais) : J'ai écouté avec beaucoup d'attention la déclaration de l'Ambassadeur des Etats-Unis et, pour commenter ce qu'a dit mon distingué collègue, je devrais peut-être me limiter à souligner que les faits présentés dans mon intervention sont éloquentes en soi. En ces moments historiques où il est évident que s'accomplit un dur effort de dernière heure, comme il arrive souvent dans les conférences internationales où c'est toujours à l'ultime moment que les problèmes sont résolus - et je dirai que chacun, jusqu'ici, s'y était employé -, il est naturel d'avoir en pareil cas suffisamment de temps à sa disposition. J'évoquerai ainsi mon expérience personnelle de la Conférence de Stockholm, où nous avons arrêté les pendules et où quelques heures de plus nous avaient permis de parachever nos travaux. Je me répéterai donc en soulignant qu'il aurait été naturel de disposer du temps voulu pour essayer de régler le petit nombre de questions qui faisaient obstacle au consensus, lequel présupposait aussi, bien entendu, une volonté politique générale de la part de tous les intéressés. Bien évidemment, ma surprise est venue du fait que les Etats-Unis ont décidé de ne pas accepter une prolongation raisonnable pour essayer de

(Mme Théorin, Suède)

résoudre quelques problèmes. Quant à l'autre question - comment interpréter les faits -, je ne peux que noter qu'il existe à cet égard une divergence entre l'Ambassadeur Friedersdorf et moi-même. J'espère toutefois que nous serons d'accord sur le reste de mon intervention, à savoir qu'il est maintenant temps pour nous d'aller de l'avant et de nous mettre tous ensemble à la tâche afin de trouver une solution aux problèmes que la Conférence doit résoudre.

Le PRESIDENT : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan, l'Ambassadeur Mansur Ahmad.

M. AHMAD (Pakistan) (traduit de l'anglais) : J'ai tout particulièrement plaisir à vous voir diriger nos travaux, Monsieur le Président. Comme vous l'avez dit, vous et moi venons de la même région et, l'ajouterai-je, de la meilleure région dans cette partie du monde. Cela, je le pose sans crainte de me voir contredire, puisque aussi bien votre assistant que le mien viennent de là.

Vous représentez, Monsieur le Président, un pays qui est un grand voisin du Pakistan et vous vous êtes montré un bon ami et un collègue des plus serviables. Je n'ai aucun doute que vous conduirez avec beaucoup de distinction les travaux de la Conférence au cours de ce mois. Je voudrais aussi saluer nos nouveaux collègues ici; j'ai déjà eu le plaisir et l'honneur de travailler en étroite collaboration avec eux et je suis certain qu'ils marqueront la Conférence de leur empreinte.

C'est la dernière fois que je m'exprime devant la Conférence et je voudrais dire combien j'ai été touché par les très aimables paroles qu'ont dites à mon endroit mes collègues ici et à New York. Je ne puis que les attribuer à leur générosité sans bornes et aux sentiments d'amitié qu'ils ont pour moi. Alors que je quitte Genève, je tiens à dire mes propres sentiments de gratitude et de haute appréciation pour l'amitié et le concours qu'ils m'ont tous apportés. Si je dis cela, c'est que les derniers mois de mon association avec la Conférence du désarmement ont été très remplis et qu'ils ont donné lieu à une forme de coopération que l'on n'a peut-être jamais vue dans d'autres instances multilatérales. Qu'on me permette aussi de rappeler la dette de gratitude que j'ai vis-à-vis de M. Komatina, notre Secrétaire général, qui a été pour moi un guide et un ami, avec qui les échanges ont toujours été fructueux et dont les conseils sur des questions importantes n'ont jamais manqué d'être opportuns et constructifs. Je lui dis toute ma reconnaissance, qui va également à l'équipe si compétente qu'il anime.

J'ai passé sept ans et demi à Genève. En plus de mes autres fonctions, j'ai été associé tout au long de cette période à la Conférence du désarmement et ce temps m'a permis d'apprendre et de mieux comprendre les questions de désarmement qui, nous le savons tous, sont des plus complexes. Il m'a aussi été donné de me faire de très nombreux amis et ces amitiés, qui m'ont rendu si agréable le travail que j'accomplissais à la Conférence du désarmement, seront, je le sais, durables. Je ne doute pas non plus que, vu la nature des carrières qui sont les nôtres, nos routes se croiseront de nouveau et je me réjouis à coup sûr de cela.

(M. Ahmad, Pakistan)

Ils ne sont pas nombreux ceux qui ont travaillé à la Conférence du désarmement et qui ont eu l'honneur de faire tout le tour de cette table rectangulaire. En fait, à mon arrivée en janvier 1981, j'étais assis à quatre sièges d'ici en partant de la gauche. J'ai ainsi eu l'occasion d'admirer cette salle sous tous ses angles et de contempler l'oeuvre de José Maria Sert, qui a dépeint l'invention de la première machine, l'évolution de l'esclavage, le progrès scientifique, les effets de la guerre - mort et destruction tant pour le vainqueur que pour le vaincu -, mais qui a aussi exprimé son'espoir d'un monde libéré de la guerre. J'ai tout lieu de croire que les mêmes réflexions continueront d'inspirer les membres de la Conférence.

Il a été fait mention de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement. Je ne saurais cacher ma déception devant le fait que nous n'avons pu produire un document final, mais je suis tout à fait sûr que les efforts très sincères et très résolus qu'ont faits toutes les délégations ne seront pas vains. Comme l'Ambassadrice Theorin l'a fait ressortir, la troisième session extraordinaire a permis d'arriver à une plus grande convergence de vues qu'on aurait pu s'y attendre sur toute une gamme de questions importantes. Je suis convaincu que ces convergences, qui s'appliquent tant aux concepts qu'aux méthodes, exerceront une influence salutaire sur le processus de désarmement. Qu'on me permette de saisir l'occasion qui m'est donnée de rappeler encore ma gratitude et ma satisfaction face à la coopération généreuse et à l'inépuisable courtoisie que m'ont apportées tous ceux qui ont participé à la troisième session extraordinaire. Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous, mes collègues, une fois de plus, de votre amitié qui me restera toujours chère.

Le PRESIDENT : Je remercie l'Ambassadeur Ahmad de sa déclaration et de ses mots aimables à l'égard du Président. S'il n'y a pas d'autres orateurs, je voudrais faire une brève déclaration.

Je tiens à vous informer que j'ai demandé au secrétariat de faire distribuer aujourd'hui le document de travail CD/WP.343, qui contient le projet de programme de travail que nous pourrions examiner de nouveau en séance officieuse, le jeudi 14 juillet, conformément à l'article 28 du règlement intérieur, et que, je l'espère, nous adopterons le même jour, lors de la reprise de la séance plénière.

Comme vous le verrez, le texte n'appelle aucune explication détaillée. La répartition du temps consacré aux différents points de l'ordre du jour correspond de près à celle des sessions précédentes, et l'ordre d'examen est le même que pour la première partie de la session annuelle. J'ai bien sûr tenu compte, pour assurer l'équilibre nécessaire, du fait que la seconde partie de la session serait plus courte. Ainsi, vous noterez que toutes les questions de fond occupent chacune une semaine, à l'exception de celles qui ont trait aux garanties négatives de sécurité et aux armes radiologiques, qui se partageront une semaine. Le programme de travail part de l'hypothèse que la date de clôture sera le 15 septembre, un jour étant gardé en réserve au cas où la rédaction du rapport présenterait des difficultés. La période

(Le Président)

relativement brève qui se sera écoulée depuis l'établissement du rapport spécial à la session extraordinaire fera que, sans doute, le rapport de la seconde partie de la session sera assez court. A ce propos, il serait sans doute souhaitable que nous arrêtions ensemble la date précise de la clôture de la session.

La date fixée pour l'achèvement des travaux des organes subsidiaires spéciaux est le 5 septembre. Dans certains cas toutefois, on peut s'attendre à une poursuite des travaux s'il s'offre des possibilités de réaliser de nouveaux progrès sur des questions précises. L'ONU faisant toujours face à une crise financière, il faudra s'efforcer par tous les moyens de terminer les travaux pour la date indiquée.

Je vais maintenant lever la séance. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 12 juillet.

La séance est levée à 11 h 10.